



POURQUOI LA SITUATION A-T-ELLE MAL TOURNÉ?

Un guide pour discuter de l'annonce de sécurité intitulée **Le souper** à votre lieu de travail

La sécurité au travail n'est pas moins importante après le travail. En fait, c'est ce qui nous attend à la maison qui fait que notre sécurité est si précieuse.

Cela ne devrait jamais prendre une perte pour mettre en perspective ce qui est important. Ce guide de discussion a été conçu pour encourager la conversation sur la sécurité au travail avant que les blessures ne surviennent.

Dans l'annonce intitulée **Le souper**, une mère n'a pas perdu l'habitude de mettre quatre couverts sur la table malgré le décès de son mari par suite d'une chute au travail. Quand elle constate son erreur, elle fait bonne figure pour ses enfants. Nous voyons comment la famille doit s'adapter à la vie quotidienne après cette tragédie.

Le seul nombre d'accidents du travail qui soit acceptable est zéro.



La sécurité commence par la conversation. Vous pouvez vous servir de ce guide à votre prochaine réunion d'équipe, réunion sur place ou réunion du comité mixte d'hygiène et de sécurité.

QUESTIONS ET POINTS DE DISCUSSION

- Quels dangers avez-vous remarqué au travail?

- Quel équipement vous aide à faire votre travail en toute sécurité? Trouvez-vous que cet équipement est suffisant?

- Dans l'annonce, on aperçoit le travailleur qui monte sur une échelle tandis que son équipement de protection reste accroché à l'échafaudage derrière lui. L'équipement de protection individuelle n'est utile que si on s'en sert. Qu'est-ce qui vous aide à vous rappeler de porter votre équipement de protection chaque jour?

- L'échafaudage était-il bien monté? Qu'est-ce que l'employeur aurait pu faire différemment?

- Quelles procédures de sécurité sont utilisées à votre lieu de travail pour maîtriser les dangers?

- Quels dangers font partie de votre travail quotidien? Selon vous, que peut-on faire pour réduire ces dangers?

- Comment les dangers sont-ils déterminés et signalés à votre lieu de travail? Comment les rapports de dangers aident-ils à traiter les problèmes en matière de sécurité et à éliminer les dangers?

- Comment tous les travailleurs (et gestionnaires) peuvent-ils promouvoir un milieu de travail sécuritaire?

- Quels effets les blessures au travail ont-elles sur notre vie à l'extérieur du lieu de travail?

- Pour qui ou pour quoi travaillez-vous en sécurité?



ET MAINTENANT?

Dans l'annonce intitulée **Le souper**, une famille doit s'adapter à la perte d'un être cher à la suite d'une tragédie au travail. Nous voyons comment un seul accident du travail peut changer à tout jamais la vie de ceux qu'on aime. L'annonce nous rappelle également que chaque décision est importante. Toutes les personnes au lieu de travail sont responsables de la sécurité, selon leur propre niveau d'autorité et leur capacité. Voilà le message principal du système de responsabilité interne.

Bien que les dangers que nous constatons puissent nous sembler peu importants, nos gestes ont un effet qui peut changer le cours d'une vie pour quelqu'un d'autre. En reconnaissant l'importance de la sécurité au travail et en nous engageant envers la sécurité, nous pouvons réduire les blessures et les traumatismes au travail, et faire en sorte que tous les travailleurs rentrent à la maison sains et saufs.

- Obtenez la formation dont vous avez besoin pour faire votre travail en toute sécurité. Si vous n'obtenez pas la formation immédiatement, demandez-la.
- Demandez à votre patron de vous expliquer les règles de sécurité et suivez-les.
- Prenez le temps de travailler en toute sécurité. Si vous vous sentez trop pressé, parlez-en à votre superviseur.
- Ne prenez pas de raccourci, même si les autres en prennent.
- Utilisez toujours de l'équipement de sécurité, y compris l'équipement de protection individuelle.
- Faites fonctionner les machines et les outils correctement.
- Soyez un défenseur de la sécurité. Aidez les autres à en faire autant.
- Signalez toute condition que vous trouvez dangereuse.
- Travaillez avec votre superviseur et votre patron pour apporter des changements positifs.

RAPPEL : Vous devez utiliser une protection contre les chutes si vous travaillez à une hauteur de plus de 3 m. Selon le *Règlement général 91-191*, l'un des dispositifs de protection suivants est nécessaire : un garde-corps, un plancher provisoire, un filet de sécurité, un système de limitation du déplacement ou un système d'arrêt de chutes. Les détails varient selon la situation.

Pour prévenir les blessures, il faut comprendre exactement ce qui est en jeu quand le lieu de travail n'est pas sécuritaire ou lorsqu'on ne travaille pas en toute sécurité, parce que les blessures au travail, on en souffre surtout à la maison.

Visitez le site Web de Travail sécuritaire NB pour en apprendre plus sur la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, ainsi que les droits et les responsabilités dans le cadre du système de responsabilité interne.

Pour obtenir d'autres ressources en matière de sécurité au travail, allez à travailsecuritairenb.ca.